

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : En avant la colonisation ; le Révd M. Ths. S. de Carufel et le Révd M. J. B. Grenier sont à la tête du mouvement colonisateur dans le territoire du Saint Maurice.—Terribles ravages causés par l'incendie dans le comté de Bagot ; circulaire de Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe, au clergé de son diocèse, pour venir en aide aux victimes de ce terrible fléau.

Causerie agricole : De la température des étables.—De la prophétie à l'égard des animaux.

Sujets divers : Richesse saccharine de la betterave.—Les fourrages auxiliaires.—Avantages de presser les foin et les pailles.—Terres à vendre par la "Société permanente de construction des artisans, à Québec ; avantages d'annoncer, dans les journaux d'agriculture, la vente des terres et instruments d'agriculture.—Apiculture : Ennemis des abeilles (Suite) : des fourmis, des araignées, des poux et des punaises ; maladies des abeilles : la tyssenterie ou le flux de ventre, la paresse, l'engourdissement, la rougeole et la moisissure.

Choses et autres : Exposition agricole de la société d'agriculture du comté de St. Jean.—Achat de terrains à l'usage des fabriques de sucre de betteraves.—Culture du blé dans le Minnesota.—Nouveau journal sous le titre de : "Le cri d'alarme," par M. James Smith, ancien professeur d'agriculture.—Nécessité d'engraisser le verger de temps à autre.

Recettes : Destruction du ver blanc.—Conservation du beurre.—Le miel employé comme sucre.

annonce : Nous attirons particulièrement l'attention de nos lecteurs au sujet de la vente de terres, annoncée à la 8e page, par la "Société permanente de construction des artisans, à Québec."

A nos abonnés retardataires.—Depuis le commencement de la 18e année de la Gazette des Campagnes c'est à peine si nous recevons \$2 à \$3 par semaine, quoique plus de \$2,000 nous soient dues tant en arrérages d'abonnement que pour l'année courante. Maintenant que les produits se vendent, nous espérons que l'on fera une part pour payer ce qui nous est dû.—Il n'y a pas d'éditeurs de journaux canadiens qui ne gémissent sur l'indifférence que l'on apporte à payer le prix d'abonnement. Il y a indifférence ou oubli ; dans tous les cas, rien n'empêche que cet état de chose soit préjudiciable aux intérêts de la presse canadienne qui mérito qu'on lui paye son labour.

REVUE DE LA SEMAINE

En avant la colonisation.—Nous lisons sous ce titre dans le *Journal des Trois-Rivières* du 31 août dernier :

"Nous apprenons avec le plus grand plaisir que l'in-fatigable curé de Mont-Carmel, le Révd Messire de Carufel, activement secondé par son vicaire le Révd Messire Grenier, touche enfin à la réalisation de son projet de colonisation des territoires du St. Maurice.

"Ces deux dignes prêtres partent aujourd'hui même avec 80 colons, de Mont-Carmel, St. Maurice, et des environs, pour aller jeter les bases d'une paroisse nouvelle sur les bords de la rivière Mekinac. Chaque colon emporte avec lui les provisions et les instruments nécessaires pour commencer immédiatement à défricher.

"Comme l'écrivit le digne curé de Mont-Carmel, le premier travail de ces braves pionniers, sera d'élever au milieu de la forêt une bâtisse qui servira de chapelle à la colonie, puis après avoir fait à Dieu la première part, chacun travaillera avec plus de courage pour lui-même, à l'ombre de la croix qui console et fortifie.

"Nous n'avons pas à douter du succès d'une entreprise qui commence sous de pareils auspices ; ce succès est garanti par l'exemple des pères qui n'avaient point d'autre manière de faire de la colonisation.

"Le Révd. M. Grenier demeurera jusqu'au mois d'octobre avec les colons pour les aider de ses conseils et de ses encouragements.

"Notre gouvernement provincial qui a eu, à la dernière session, la bienveillance d'accorder une certaine somme pour l'exploration du territoire choisi pour le nouvel établissement, verra sans doute avec plaisir que cet argent a été judicieusement employé et n'a pas tardé à produire d'excellents résultats.

"Honneur aux colons du St. Maurice !"

— Nous avons la douleur d'enregistrer le récit d'une terrible calamité qui vient de fondre sur un grand nombre de familles parmi les cultivateurs du comté de Bagot.

Au moment même où ces cultivateurs se berçaient de l'espoir d'une bonne récolte, fruit de leurs rudes labeurs, un incendie venait tout à coup leur enlever moissons, maisons, granges, animaux : à peine leur restait-il un morceau de pain pour le lendemain.

Le récit suivant, que nous empruntons au *Courrier de St. Hyacinthe*, aura l'effet, nous n'en doutons pas, d'attirer sur ces pauvres infortunés, votre généreuse compassion en leur faisant parvenir ce que vous dictera votre cœur généreux, afin de leur venir en aide. Il n'est pas certain que nous ne soyons pas visités, un jour ou l'autre, par une semblable épreuve, et si nous avions à la subir nous serions alors contents d'avoir des frères qui pensent à nous dans les jours de malheur.

Voici quelques détails, sur ce terrible incendie, que nous empruntons au *Courrier de St. Hyacinthe* :

Comme nous l'avons fait voir dans nos précédents numéros, le feu, ce terrible élément dévastateur qui n'épargne rien, vient de jeter la dévastation dans plusieurs paroisses nouvelles et importantes des comtés de Bagot, Shefford et Drummond. Plusieurs centaines de familles sont réduites à la plus complète misère ; leur récolte était mise en grange, et elle était assez abondante pour les mettre à l'abri du besoin et même procurer à la plupart d'entre elles une certaine somme d'aisance bien méritée après de longs et pénibles travaux ; le bois et l'écorce avaient donné de bons revenus ; le beurre et le fromage avaient également fourni une large part au bien être, et ces cultivateurs rendaient des actions de grâce à la divine Providence qui avait béni leurs travaux.

Les durs labeurs des premiers défrichements, accomplis avec courage et persévérance, avaient éloigné des rustiques demeures les dangers du voisinage de la forêt et mis plusieurs arpents de terre en état de production. Toutes ces peines, toutes ces sueurs sont annihilées et tout est à recommencer. La plus terrible épreuve vient de ruiner les légitimes espérances de cette population et de la jeter dans la plus grande misère.

Depuis plusieurs mois, le feu, après avoir fait un bon et utile travail, a dépassé les bornes qui lui étaient assignées, et, comme un flot envahissant, qui après avoir rompu ses digues, se répand en tous sens semant la douleur et la dévastation sur son passage ; l'élément destructeur poussé par un vent violent, stimulé par la sécheresse extraordinaire que le manque de pluie depuis trois mois a poussé à ses dernières limites, rencontrant partout sur son passage que des matières inflammables, s'est élancé en avant et durant plus de 24 heures a détruit les bois, les maisons, les granges, les terres, les clôtures, les animaux et a fait plusieurs victimes.

Impossible de décrire les horreurs de la scène qui se présentait aux regards effarés des paisibles habitants des localités visitées par le fléau. Rien que le cataclysme prôné pour la fin des temps ne peut surpasser en suprême horreur, la position dans laquelle des rangs entiers se sont trouvés placés dans la journée du 6 et 7 septembre.

L'air était obscurci par une épaisse fumée, à tel point qu'en plusieurs endroits on dut allumer les lampes vers 3 heures de l'après-midi ; le vent soufflait avec violence, l'incendie avançait rugissante, balayant tout

sur son passage, les forêts, les demeures, les bâtisses, tout, et cela sur un espace que l'œil ne pouvait mesurer.

Des rangs entiers furent détruits sans qu'il fut possible d'arrêter les progrès du feu, le manque absolu d'eau rendant toute tentative en ce sens inutile, et les ravages ne cessèrent que lorsque le vent finit de souffler, mais non avant d'avoir fait des centaines de victimes et causé des pertes pour plusieurs cent mille piastres.

Les scènes les plus navrantes se passèrent durant l'après-midi, et la nuit, des familles entières de femmes et d'enfants se sauvaient devant l'incendie, se réfugiaient dans les villages et y répandaient la terreur. Les hommes qui étaient restés en arrière pour essayer de sauver leurs demeures causèrent une extrême anxiété à leurs épouses et à leurs enfants ; bientôt on apprit que plusieurs personnes avaient péri victimes de leur zèle, ce qui porta le comble à la désolation. Les enfants appelaient leurs pères, les femmes leurs maris avec des cris déchirants propres à émouvoir les cœurs les moins compatissants ; toute la nuit se passa dans cette anxiété, et ce ne fut que le lendemain avant-midi que l'on put aller à la recherche de ceux qui manquaient. Quelques-uns s'étaient réfugiés sous des ponts, d'autres dans des fossés, enfin partout où ils croyaient trouver un abri contre les flammes et la fumée suffocante.

Trois malheureuses victimes furent retrouvées calcinées et méconnaissables.

Partout des ruines, des cendres chaudes, des carcasses d'animaux qui n'avaient pu s'échapper, et là où la veille régnait la tranquillité et la paisible vie de famille à la campagne, il ne restait que des débris fumants ; la ruine complète.

Dans Ste. Hélène, Upton, St. Théodore, St. Valrien, et autres paroisses, les fugitifs arrivaient en foule aux villages. Quelques uns furent contraints d'abandonner leurs voitures et embarquer à dos de cheval pour éviter la mort ; des hommes durent même se dépouiller de leurs vêtements les abandonnant au feu, et fuir encore à travers la fumée et les flammes. La plume se refuse à retracer toutes ces scènes de désolation qui se conçoivent difficilement si on n'en a pas été le spectateur.

Les actes de dévouement furent nombreux et les victimes trouvèrent des personnes charitables et généreuses qui leur offrirent le couvert et la nourriture dont elles avaient un si grand besoin.

L'âme sensible et sympathique de M. Mousseau, le député de Bagot à la chambre fédérale, ne pouvait manquer de ressentir le contre coup des malheurs qui venaient de fondre sur une partie considérable des habitants de son comté. Aussi se mit-il aussitôt à l'œuvre. Il collecta de suite parmi ses amis quelques cents piastres, et s'adressa au Gouvernement de Québec ; l'hon. M. Chapleau plaça immédiatement un millier de piastres à sa disposition, regrettant de ne pouvoir faire plus, vu l'état des finances. M. Mousseau se rendit au milieu des incendiés qui le reçurent comme un bienfaiteur et le félicitèrent sur la promptitude avec laquelle il s'était mis à l'œuvre pour porter secours à ses malheureux constituants.

Vendredi dernier un comité central a été organisé à St. Liboire, composé des curés, des maires et des

secrétaires trésoriers des différentes municipalités incendiées. Sur demande de M. Mousseau la paroisse de St. Valérien fut mise sur le même pied que celles de Bagot et bénéficiera des secours qui seront reçus. F. Dupont, écuyer, N. P., est le secrétaire trésorier du comité du secours, et toutes les offrandes en argent et nature devront lui être adressées. M. Vital Grand-Pré, maire de St. Liboire, est le président du comité.

M. Mousseau se rendra à Ottawa aujourd'hui même, et devra recevoir du gouvernement fédéral tout ce qu'il sera possible d'obtenir.

Poussé par le zèle extraordinaire qui le distingue, le Rév. M. Santenac, curé de St. Liboire, vient d'adresser un chaleureux appel à ses confrères en faveur des victimes, et voici en quels termes émus il les supplie de venir à leur secours :

« Ce désastreux incendie n'a pas épargné les cultivateurs de St. Liboire, et plus de trente familles de ma pauvre paroisse sont aujourd'hui complètement ruinées; leurs maisons, leur linge, leurs provisions, leurs granges, leurs animaux et leurs récoltes ont tour à tour été consumés en un instant. Dans ces tristes circonstances, Monsieur le Curé, nous plaçons toute notre confiance dans votre zèle et votre charité, sur le zèle et la charité de vos chers paroissiens.

« En nous aidant, vous accomplirez une œuvre de patriotisme, car abandonnés à eux-mêmes, ces pauvres gens, tous honnêtes cultivateurs, ne tarderaient pas à prendre le chemin de l'exil et aller demander à l'étranger le pain que les tristes circonstances leur ont ravi.

« Nous ne devons pas le souffrir; et connaissant vos sentiments à ce sujet, je sais d'avance que vous nous aiderez à relever leur courage et à conserver à ma paroisse et au pays ces bras robustes et ces cœurs vraiment catholiques; vous savez en effet qu'ils sont toujours à nos côtés lorsqu'il s'agit de travailler à la prospérité de l'Eglise et à la plus grande gloire de Dieu.

« Ils donnent alors avec bonhour, à l'appel de leurs prêtres, leurs économies et souvent une bonne partie de leur pain quotidien. Aujourd'hui leurs besoins sont immenses et ils tournent leurs regards vers vous.

« Leur confiance ne sera point trompée. Nous les aiderons, Monsieur le curé, à ne pas perdre de vue leur cher clocher du Canada et à rester sur ces terres qu'ils arrosent tous les jours de leurs sueurs et qu'ils défrichent au prix de mille sacrifices. »

Nous espérons que cet appel sera entendu et que les secours arriveront promptement et abondamment, car qui donne aux pauvres et aux affligés prête à Dieu, et Dieu ne laisse pas sans récompense un verre d'eau donné en son nom à la plus humble de ses créatures.

Sa Grandeur Mgr de St. Hyacinthe a senti ses entrailles pastorales tressaillir d'émotions en entendant le récit des désastres qui venaient de fondre sur une partie de ses ouailles; son cœur s'émut, et dans son zèle ardent il fait un chaleureux appel à ses fidèles en faveur de cette partie de son troupeau qui est dans le malheur.

Voici la circulaire que Sa Grandeur adresse au clergé de son diocèse et qui devra remuer les fibres sensibles du cœur et faire déier les cordons des bourses :

(Circulaire au clergé du Diocèse.)

St. Hyacinthe, 12 septembre 1880.

Bien chers collaborateurs,

La main divine vient de soumettre le diocèse à une nouvelle et bien rude épreuve. Cinq de ses paroisses d'avenir, St. Liboire, St. Ephrem, Sto. Hélène, St. Théodore et St. Valérien ont été dévastées par le feu. Deux cents familles environ ont été atteintes par le fléau, et beaucoup de ces familles ont tout perdu : maisons, dépendances, ménages, animaux, moisson engrangée ou encore sur le champ. La perte totale peut sans exagération être évaluée à \$100,000. Et ce qui est plus déplorable, c'est que le feu continue ses ravages, et décuplera certainement l'étendue des désastres, si une pluie abondante ne vient bientôt arrêter l'élément destructeur dans sa marche.

Un double devoir s'impose à nous tous en cette occurrence si pénible : venir au plutôt au secours des pauvres victimes du feu, et solliciter du ciel une pluie bienfaisante qui arrête le fléau, et nous procure l'eau qui manque partout.

Pour l'acquit du premier devoir, il se fera des collectes dans toutes les paroisses du diocèse. Vous voudrez bien nommer dans chaque rang de vos paroisses des personnes charitables qui iront de maison en maison solliciter des aumônes en argent ou en effets, que vous adresserez à F. Dupont, écuyer, de St. Liboire, secrétaire trésorier du comité organisé pour la distribution des secours aux incendiés. Toutes les mesures seront prises pour que ce comité, dont font partie les Curés et deux notables des paroisses incendiées, opère la distribution d'une manière éclairée, équitable et efficace.

Vous le comprenez, il n'y a pas de temps à perdre. Veuillez faire diligence, afin que les premières et plus pressantes nécessités soient soulagées. Mettons-nous à la place de ces infortunés, et nous sentirons que nous devons les secourir promptement et abondamment, car beaucoup sont sans abri, sans vêtements, sans nourriture, et vis-à-vis de rien, pour entreprendre les pénibles et rudes saisons de l'automne et de l'hiver.

Nous nous acquitterons du second devoir en faisant des prières publiques pour apaiser la colère divine et demander de la pluie. A cette fin, lundi le 20 septembre courant, on chantera dans toutes les églises du Diocèse la messe votive *Pro remissione peccatorum*, avec la couleur violette et une seule oraison et sans *Gloria ni Credo*. Immédiatement avant cette messe, l'on fera, soit à l'intérieur ou en dehors de l'église, une procession pendant laquelle on chantera les Litanies des Saints, suivies des prières indiquées au Rituel, à l'article *De processione ad petendam pluvium*, page 282. Et afin que ces prières soient plus agréables à Dieu et touchent davantage son cœur, nous les accompagnerons du jeûne et de l'abstinence, de la fréquentation des sacrements et de la récitation dévote d'un chapelet en famille.

Croyez-moi bien affectueusement votre tout dévoué en Notre Seigneur.

† L. Z. EV. DE ST. HYACINTHE.

CAUSERIE AGRICOLE

DE LA TEMPÉRATURE DES ÉTABLES.

En ce qui regarde la température à établir dans les étables, les cultivateurs ne sont pas précisément d'accord, peut être parce qu'ils ne s'entendent point avant de conclure. Ceux-ci veulent des étables bien closes et bien chaudes; ceux-là se contentent de planches mal jointes et veulent beaucoup d'air, été comme hiver. La question a de l'importance et vaut la peine d'être débattue.

Il s'agit tout d'abord de savoir à quels animaux nous avons affaire, et de savoir ensuite à quelle fin nous les destinons.

Nous ne devons pas procéder à l'endroit des moutons comme à l'endroit de l'espèce bovine; nous ne devons pas agir non plus avec les vaches laitières comme avec les bêtes destinées à l'engraissement. Par cela même que les moutons sont habillés d'une chaude toison, ils n'ont pas de peine à résister à une température peu élevée; et le plus généralement on s'accorde à reconnaître que la chaleur des bergeries ne doit ni dépasser ni descendre au dessous de 7 à 8° centigrades.

Pour ce qui concerne les vaches ou les bœufs, il convient d'établir une distinction et de ne pas traiter les bêtes laitières de la même façon que les bêtes à l'engrais. Le froid ne convient pas plus aux unes qu'aux autres; mais il y a moins d'inconvénient à élever la température dans les étables d'engraissement que dans celles des vaches laitières. En temps froids, les bêtes mangent plus qu'ordinaire, afin de développer plus de chaleur naturelle, et la sécrétion du lait diminue considérablement. Voilà un fait que personne ne contestera.

DE LA PROPRETÉ À L'ÉGARD DES ANIMAUX.

Ce n'est qu'en répétant souvent les mêmes vérités qu'on parvient à vaincre la routine. C'est pourquoi nous disons après beaucoup d'autres: "Voulez vous que vos animaux jouissent d'une bonne santé, tenez les propres." Quelques cultivateurs sont négligents sous ce rapport. Les chevaux seuls sont à peu près étrillés et pansés; quant aux autres bestiaux, on les laisse dans un état de malpropreté dégoûtant. Nous ignorons la cause de cette indifférence des cultivateurs; car, les pansages ne demandent pas beaucoup de temps, et quand bien même ils en demanderaient, on serait largement récompensé; on éviterait, en effet, un grand nombre de maladies redoutables. Combien d'animaux sont misérables, rachitiques, faute de recevoir ces soins indispensables!

Les fonctions de la peau, on le sait, exercent sur toute l'économie une grande influence. Sans entrer dans les considérations théoriques pour démontrer les étroites sympathies qui unissent les fonctions de la peau à celles des organes internes, nous dirons seulement que la peau est continuellement le siège d'une transpiration dont les produits vaporeux, inaperçus dans l'état de repos, deviennent sensibles pendant l'exercice, lorsque sécrétés en grande quantité, ils se condensent à sa surface et mouillent les poils qui la revêtent: on sorte que cet organe peut être

considéré comme un émonctoir destiné à l'élimination en dehors de l'économie vivante des matériaux du sang qui ne peuvent plus servir à la nutrition des organes. Mais, pour remplir cette importante fonction, il faut que la peau soit maintenue dans un état parfait de propreté et que les pores dont elle est percée soient toujours béants pour donner passage aux matériaux de transpiration. S'il n'en était pas ainsi, si, comme on le voit souvent, la surface de la peau était recouverte d'une couche de matières concrétées, résultant du mélange avec les produits de la sécrétion, des poussières en suspension dans l'air, ou contenues dans les fourrages, cette sécrétion serait, si non tout à fait tarie, au moins de beaucoup diminuée, et l'on verrait surgir des accidents bien graves. Ainsi il n'est pas rare de voir les animaux pour lesquels on néglige ces simples précautions hygiéniques affectés de dartres, quelquefois même, contracter la morve ou le farcin.

Ces quelques lignes suffisent pour démontrer l'utilité des pansages. Qu'on nous permette de faire pour ainsi dire toucher du doigt la différence qui existe entre un animal régulièrement pansé chaque jour et celui pour lequel on néglige ces soins. À côté d'un cheval d'un poil luisant et fin, à la peau souple, à l'œil vif, placez un cheval au poil terne, désuni, hérissé, à la peau dénudée par place, au corps maigre et abattu... Les Anglais ont si bien compris l'utilité des pansages, qu'ils les emploient comme un moyen de perfectionnement. "C'est en apportant à leur exécution, dit un auteur vétérinaire, l'attention la plus minutieuse, qu'ils sont parvenus à donner à leur chevaux ces formes si nettes et si bien dessinées caractéristiques de leur race."

L'utilité des soins de propreté étant prouvée, les inconvénients et les dangers du manque de pansage étant démontrés, nous allons nous occuper des soins que réclame chaque animal. Nous devons faire remarquer auparavant que dans l'état de nature les bêtes prennent soin de s'approprier, tandis que celles qui sont dans l'état de domesticité perdent pour ainsi dire l'instinct de la propreté, et que, par conséquent, si nous voulons les conserver en bonne santé, nous devons y suppléer.

Au chapitre de l'habitation, dans notre précédente causerie, nous avons déjà dit que tous les animaux demandent une couche fraîche et propre, nous avons indiqué aussi les précautions à prendre pour conserver les logements dans l'état de salubrité nécessaire à la santé des animaux; nous ne reviendrons pas sur ces observations.

1o. Le cheval est l'animal qui réclame les soins de propreté les plus nombreux et les plus assidus. Nous devons reconnaître que c'est le seul qui soit à peu près régulièrement étrillé; encore certains cultivateurs négligent ils beaucoup ces soins.

Le cheval de travail doit être pansé chaque matin, à l'écurie, si le temps est trop froid ou trop pluvieux, et au dehors préférentiellement si le temps le permet.

Le pansage se fait au moyen des instruments suivants; nous les nommons et indiquons leurs usages parce que beaucoup de cultivateurs ne connaissent que l'étrille; il en est même qui ne se servent que du bouchon de paille.

L'étrille composée de deux parties, les dents destinées à enlever de la surface cutanée la crasse qui y adhère, les couteaux à lisser le poil et à le dépouiller de la poussière qui le recouvre.

L'époussette sert à enlever la poussière détachée par l'étrille et la remplace dans les régions où la peau est trop fine pour en supporter les frottements.

Le bouchon de paille avec lequel on frotte la surface des poils après les deux premières opérations.

La brosse sert comme l'étrille à détacher la poussière.

Le peigne pour démêler les crins.

L'éponge qu'on emploie pour laver les yeux, les naseaux, la bouche, la vulve ou le fourreau. Ces lavages sont très importants, et cependant peu en usage dans beaucoup de ferme.

Le cure pied au moyen auquel on enlève de dessous les sabots les matières qui peuvent y adhérer.

Le râtelier de chaleur avec lequel on râcle la surface de la peau pour faire tomber la sueur.

Enfin le passe partout, brosse longue qui sert à enlever la boue adhérente aux poils du canon et du paturon.

Les bains sont excellents, mais il ne faut pas en abuser.

20. " Pendant que les bœufs et les vaches terminent leur ropas, dit M. Moll, on les étrille. Cette opération n'est guère moins utile aux bêtes bovines qu'aux chevaux. La pansement à la main est surtout indispensable aux bêtes d'engrais, de travail et d'élevé. S'il est moins nécessaire aux vaches laitières, si même un pansement journalier trop énergique diminue la production du lait, on poussant les bêtes à la graisse, on ne doit pas se croire dispensé envers ces derniers animaux de soins qui, en les appropriant, contribuent si puissamment à la conservation de leur santé. "

Généralement nos cultivateurs se fient sur la rusticité du tempérament de leurs bêtes bovines et sont convaincus que c'est peine perdue de les débarrasser de la couche de boue dont elles sont enduites pendant le temps de la stabulation; cette cuirasse de fiente nuit essentiellement à une fonction importante de l'organisme, à la transpiration cutanée.

Dans le poil des bêtes mal soignées, les insectes parasites pullulent en toute liberté; l'irritation qu'elles en éprouvent diminue la sécrétion du lait des vaches, et ralentit l'engraissement des bœufs.

Les bains sont très-salutaires, mais il ne faut pas que l'eau soit trop froide; il ne faut pas, non plus, que les bêtes soient échauffées ou en sueur.

30. La longueur de la toison des bêtes ovines, et la matière grasse, le suint, dont est imprégnée la laine, préserve la peau du contact direct avec le fumier. Après le parcage en temps humide ou pluvieux, on procède au lavage des laines à dos, afin d'enlever le plus gros des souillures de la toison. Ce lavage est éminemment hygiénique pour les bêtes ovines.

40. " Le dicton " sale comme un cochon, " dit M. Ysabeau, est une grosse erreur. Le porc aime et recherche la propreté; il se couche toujours sur la partie la moins sale de sa litière; si on le laisse dans la malpropreté, ce n'est pas sa faute. "

Le cochon doit être souvent bouchonné; il est nécessaire de lui fournir l'occasion de se baigner dans de l'eau propre, et non dans un fossé bourbeux,

comme cela arrive la plupart du temps. A nourriture égale, un porc à l'engrais, tenu proprement, profite moitié plus et moitié plus vite qu'un porc plongé constamment dans un bouge infect.

En somme, les soins de propreté réclamés par les bestiaux doivent être considérés par les cultivateurs, non pas comme de la coquetterie, ainsi que le pensent certains d'entre eux, mais comme un besoin indispensable; on effraie, les animaux en éprouvent du bien-être, et le bien-être procuré aux animaux domestiques se traduit en bénéfices pour le cultivateur.

Richesse saccharine de la betterave.

10. Les feuilles de la betterave ne présentent aucun caractère qui corresponde à la richesse saccharine de leur jus;

20. Les racines rondes et fourchues donnent environ 1 p. 100 de plus de sucre que les betteraves coniques pivotantes;

30. Les racines qui végètent en terre ont en moyenne une richesse saccharine de près de 50 p. 100 plus grande que celles qui végètent plus ou moins en dehors du sol;

40. Les racines à collet court sont en moyenne de 2 p. 100 plus riches que les racines à collet allongé;

50. Les betteraves les plus petites sont en général les plus riches en sucre;

60. Les racines cultivées dans les sols calcaires donnent en moyenne plus de sucre que celles cultivées dans les autres sols. Mais tous ces caractères tirés de la feuille, de la forme, de l'enfouissement, de la hauteur du collet, du sol, etc., ne suffisent pas à faire discerner les betteraves les plus riches en sucre, et à déterminer le choix des porte-graines;

70. Plus les betteraves augmentent de poids, plus la valeur relative des différents sols, au point de vue de la richesse saccharine, diminue;

80. Dans les sols calcaires, la richesse en sucre diminue proportionnellement à l'augmentation de poids, mais la diminution est lente et la variation d'un sol à l'autre n'est guère que de 11 à 12 p. 100. Dans les sols argileux, au contraire, la diminution de la richesse saccharine ne se fait plus proportionnellement à l'augmentation de poids; elle est en outre très grande, et ses variations s'élèvent de 14 à 56 p. 100;

90. La cause de l'augmentation de la richesse en sucre ou de l'accumulation du sucre dans la betterave réside dans le sol; elle est au maximum dans le sol contenant une grande quantité de pierres calcaires; elle va s'amointrissant avec le développement de la racine en volume.

Les fourrages auxiliaires.

Les fourrages ne sont jamais trop abondants dans une exploitation car la plus riche est presque toujours celle qui entretient un nombreux bétail, à la condition, bien entendu, de tirer le meilleur parti de ce bétail, car il faut bien se garder de donner prise à cet ancien adage: " Le bétail est un mal nécessaire. " Cet adage ne sera jamais vrai avec les cultivateurs intelligents qui doivent s'arranger de façon que les animaux de la ferme paient largement leur nourriture et fournissent du fumier gratuitement.

Nous connaissons bien des cultivateurs qui obtiennent ce résultat, et tous devraient atteindre le même but. Donc, il est indispensable de récolter la plus grande quantité possible de fourrages.

Nous voici arrivés à l'époque où les cultivateurs doivent prendre tous les moyens à leur disposition pour obtenir des fourrages auxiliaires pour le printemps prochain; il est d'autant plus nécessaire d'entrer largement dans cette voie que le rendement en foin, dans grand nombre de localités, a été d'un faible rapport, de même que les pailles qui sont fort courtes cette année.

Au printemps prochain, les besoins de fourrages se feront plus vivement sentir que dans le cours de l'hiver et, par conséquent, le cultivateur ne doit rien négliger pour se mettre à l'abri de ces besoins.

Les trèfles incarnats hâtifs et tardifs peuvent grandement combler les vides, et voici le moment de les semer l'un et l'autre, afin qu'au commencement de l'été prochain les animaux puissent avoir une nourriture abondante.

Il y a toujours avantage à fumer amplement la terre destinée à recevoir les graines de cette précieuse plante fourragère, car les rendements sont ainsi beaucoup plus considérables, et nous ajouterons que les récoltes suivantes en ressentiront les bons effets. Donc, à l'œuvre: labourez, fumez le mieux possible votre terre et semez de suite les trèfles; au printemps vos bêtes pourront obtenir un excellent pâturage, alors que celles de vos voisins souffriront, parce qu'ils n'auront pas voulu entrer dans la voie féconde que nous vous indiquons.

Les cultivateurs qui dès le commencement de l'été prochain ne pourront pas offrir à leurs animaux une nourriture suffisante, s'exposent à se trouver dans la dure nécessité de les vendre à bas prix, par conséquent à perte, parce qu'ils seront plus tard obligés d'en acheter d'autres à des prix plus élevés.

Des presses à foin.

Aujourd'hui on commence à apprécier le mérite des foins comprimés. Le foin comprimé occupe le tiers de la place du foin ordinaire; il peut être récolté à un état moins avancé de sécheresse et conserve mieux son arôme. En outre le foin pressé se prête mieux que l'autre au rationnement régulier des animaux, le cultivateur sachant d'avance la quantité de rations dont il dispose.

Le foin destiné à la vente est d'un transport plus facile prenant moins de place et pouvant être expédié à une grande distance, sans perte de foin ni accidents.

La compression de la paille est également appréciée pour les pailles destinées à la vente et à la consommation des animaux. La paille ou blé coupé avant complète maturité et soumis à la compression est supérieure aux autres pailles, pour la nourriture des animaux.

Ces faits bien établis aujourd'hui, expliquent la vogue naissante des machines à presser les foins et les pailles.

Terres à vendre.

Nous attirons l'attention des cultivateurs, qui désirent procurer à leurs enfants un établissement avantageux, sur l'au-

nonce publiée par la "Société permanente de construction des artisans, à Québec." Outre que les terres offertes en vente seraient d'un grand avantage aux acquéreurs, vu la fertilité du sol et leur situation, le prix d'achat a été limité à un taux très-réduit, car il importe à cette Société de construction de les vendre le plus tôt possible ou de les échanger avec des propriétés de ville où se trouve le centre de ses affaires.

Nous remercions M. le secrétaire de cette Société d'avoir choisi la *Gazette des Campagnes* pour annoncer la vente des terres dont elle peut disposer, car les acquéreurs, dans la plupart des cas, ne peuvent être que des cultivateurs, et il est avantageux de leur faire connaître de semblables ventes.

D'ordinaire les annonces pour vente de terres devraient être publiées dans les journaux d'agriculture (le *Journal d'agriculture* et la *Gazette des Campagnes*) pour le plus grand profit des vendeurs et pour l'avantage des cultivateurs qui ont intérêt à être informés au sujet de ces ventes.

Nous pourrions citer plusieurs exemples sur l'importance qu'il y a de faire publier dans un journal d'agriculture, la vente de terres ou instruments d'agriculture: un seul suffira.

Voici ce que nous écrivait M. Prudent Renouf des Trois-Pistoles, en date du 16 août 1879:

"Monsieur,—Ma terre est vendue \$700, avec des termes annuels représentant une valeur présente de \$540.

"Je suis convaincu que ma terre ne serait pas vendue, si je ne l'eusse point fait annoncer dans les journaux d'agriculture. L'acheteur est de Ste. Flavie. S'il s'est empressé, c'est qu'il craignait les acheteurs des paroisses éloignées. J'avais payé cette terre \$300 le 10 juin dernier, par vente de Shérif. Un tout petit avis de votre part ferait comprendre l'importance d'annoncer dans les journaux d'agriculture."

Apiculture.

ENNEMIS DES ABEILLES (Suite).

Des fourmis et des araignées.—Les fourmis aiment le miel, mais les abeilles leur donnent la chasse et les tuent. Il ne faut pas laisser retraits aux araignées auprès des paniers.

Des poux et des punaises.—Les vieilles abeilles seules en sont attaquées, et il n'y en a jamais qu'un sur chaque abeille. Ces poux sont rouges et un peu plus gros que des cirons; ils s'attachent sous leurs ailes et dans le duvet dont elles ont le corps garni, et ils les sucent; cette vermine leur est ordinaire dans les hivers humides et pluvieux.

Des maladies des abeilles.—La *dyssenterie* ou le *flux de ventre* est ordinaire aux abeilles, au printemps, à cause du changement d'air et de nourriture, elles se vident à l'entrée de la ruche, et on en trouve quantité de mortes, qui ont le ventre petit et fort rétréci: de là le dégoût et la désertion. Un long séjour dans la ruche, et le miel qui pendant ce temps est la seule nourriture des abeilles, quand elles n'ont plus de provisions de cire brute, sont l'unique cause de la dyssenterie, qui ne survient ordinairement qu'aux abeilles faibles et mal constituées.

Cette maladie dangereuse et épidémique perd infailliblement une ruche entière, si on néglige d'y remédier, parce que cette maladie se communique, et que la matière visqueuse qui compose les excréments tombant sur les abeilles placées au dessus des autres, englu leurs ailes, bouchent les stigmates, qui sont les organes de la respiration, et elles périssent.

On prévient cette maladie, qui désigne un tempérament faible, et qui a besoin d'être fortifiée en procurant un nouvel air à la ruche, et en ajoutant au miel de celles qui en manquent, un sirop, avec une égale quantité de sucre et de bon vin, réduit à petit feu. Des gâteaux, contenant de la cire brute, sont un remède que la nature leur indique; elles en rongent les

rayons quand elles ont la dysenterie. En général, les abeilles attaquées de cette maladie recherchent avec les eaux salées, elles les fortifient et les guérissent.

La paresse vient, ou de la faiblesse des abeilles qui ont souffert la faim ou le froid pendant l'hiver, ou de la mauvaise situation, ou enfin de la ruche même qui les dégoûte, parce qu'elle est trop grande, trop mal faite, ou de matière qui ne leur convient pas.

On connaît ce mal, 1o. à la légèreté de la ruche; 2o. par le nombre et la lenteur des abeilles qui vont aux champs, d'où elles reviennent presque sans charge; 3o. en ce qu'elles sortent et rentrent en hésitant et presque sans faire de bruit.

Pour les réchauffer et les fortifier, on leur donne une demi livre de miel, autant de sucre en poudre, et un verre d'eau de vie, le tout mêlé ensemble dans un plat, élevé à la hauteur des rayons. Après l'hiver, on les enfume avec thym, romarin et vieux linge, pour dissiper le mauvais goût ou la mauvaise odeur de la ruche, et l'on change d'exposition. Si elles continuent dans leur paresse, au commencement de juin, mettez-les dans une ruche plus petite.

L'engourdissement prend quelquefois aux abeilles après un hiver rigoureux, ou lorsque devenues grosses et pesantes à force de manger, elles restent dans leur ruche au lieu d'aller aux champs.

Quand on ne voit pas assez de mouvement, au printemps, dans une ruche, forte en miel et en abeilles, il faut l'enfumer, rogner le bout des rayons, et les arroser avec de l'eau de vie mêlé de sucre en poudre; cela les réveille et les met dans le train ordinaire.

La rougeole. Tout ce que les différents auteurs appellent rougeole, n'est autre chose que le cire brute, ou matière à cire, très nécessaire pour la nourriture des abeilles, et par conséquent incapable de leur faire mal.

Moisissure. Quand le tablier retient l'eau, ou que la pluie, le brouillard ou l'humidité de l'air peuvent atteindre les rayons, la moisissure arrive. Quand on en trouve de gâtés, il faut couper tout ce qui est corrompu, frotter avec un linge l'endroit de la ruche qui paraît moisi, et donner du jour à la ruche, on l'élevant un peu, afin que l'air dessèche et emporte l'humidité.

Choses et autres.

— L'exposition agricole de la société d'agriculture du comté de St. Jean aura lieu le 30 septembre courant.

Fabrique de sucre de betteraves.—M. Legru, l'un des principaux associés de l'Union sucrière de Paris, doit partir pour cet endroit à la fin de ce mois. M. Legru est autorisé par la compagnie à dépenser immédiatement la somme de cent mille piastres pour l'achat des terrains nécessaires à l'établissement des premières fabriques de sucre de betteraves dans la province de Québec.

— Le *Nouveau-Monde* informe qu'il y a eu, au cours de cette année, dans le Minnesota, environ deux millions d'acres de terre vierge semé en blé, et cinq cent mille dans le territoire de Dakota.

Journalisme.—Un ancien instituteur du Nouveau-Brunswick doit publier prochainement, à Québec, un journal hebdomadaire uniquement dévoué à l'éducation religieuse de la jeunesse.

Le titre du nouveau journal est *Le cri d'alarme*. M. James Smith en sera l'éditeur-proprétaire.

M. Smith nous est déjà connu par sa collaboration active et intelligente au *Moniteur Acadien*.—Le *Nouvelliste* de Québec.

Nécessité d'engraisser le verger de temps en autre.—Peu de cultivateurs reconnaissent l'utilité d'une semblable opération; on se contente d'y planter des arbres, et on les laisse ainsi végéter trente à quarante ans au moins sans leur procurer aucun engrais. Dans peu d'années les arbres nouvellement plantés enlèvent à la terre la nourriture qui leur est propre, et si on n'a pas le soin de leur en procurer d'autres en engraisant de nouveau la terre, les arbres périssent inévitablement. On accuse alors les pépiniéristes d'avoir vendu des arbres fruitiers qui ne conviennent pas à notre sol ou à notre climat, quand soi-même nous sommes les auteurs de ce dépérissement des arbres, en ne rendant pas au sol ce que les arbres lui ont enlevé pendant plusieurs années de végétation.

RECETTES

Destruction du ver blanc.

Il nous est arrivé d'avoir recommandé le coaltar comme ayant la propriété de débarrasser les cultures du ver blanc. Voici un fait que nous empruntons à la *Gazette des Campagnes* de Paris, qui confirme en partie cette indication: Un horticulteur du canton de Vaud, en Suisse, M. Schmidt, avait des plants de fraisiers ravagés par les vers blancs. Il y eut recours, non au coaltar, mais à l'acide phénique cristallisé, qui donne son odeur à ce produit houiller. Il fit dissoudre de l'acide phénique dans de l'eau à raison de 1 gramme (dix grains) seulement par pinte. Il laboura son plant de fraisiers en l'arrosant avec cette dissolution. Ses fraisiers poussèrent vigoureusement et le ver blanc n'y a pas reparu. Plus tard un autre quartier de son jardin fut envahi, puis débarrassé par le même moyen.

Conservation du beurre.

M. Vandervorde, correspondant d'une industrie laitière, communique au *Times* de Londres, la recette suivante au moyen de laquelle il assure depuis quinze ans la conservation de son beurre:

«Après avoir pétri le beurre et l'avoir lavé dans de l'eau fraîche, on le sale avec du gros sel bien pur à raison d'un peu plus d'une once par deux livres de beurre et deux tiers d'once de sucre blanc pulvérisé bien fin; on met les morceaux de deux livres de beurre superposés les uns au dessus des autres pour les pétrir ensemble et les mettre dans des vaisseaux très-bien nettoyés et lavés avec une solution de cinq pintes d'eau pure, une livre de sel, un peu plus de trois onces de salpêtre et sept onces de sucre.

«Le beurre doit être fortement entassé et le dessus couvert avec de la saumure qu'on renouvellera de temps en temps. Le beurre ainsi conservé dans une cave très-propre, conserve tout son arôme et sa matière grasse pendant un temps indéterminé. A ceux qui expédient leur beurre en tinettes, je conseillerais de les laver avec la solution indiquée plus haut.»

Le miel employé comme sucre.

Comme nous l'avons souvent dit, tous les cultivateurs devraient avoir quelques ruches qui ne contiennent presque rien en raison des produits qu'on en obtient. Le miel qu'ils en retireraient leur rendrait de grands services, car il est possible de l'employer à toutes sortes d'usages, puisqu'il est facile de faire disparaître le goût particulier qui n'est pas désagréable, lorsqu'on le mange à la main, mais qui présente des inconvénients lorsqu'on l'emploie soit dans des confitures ou autres préparations du même genre.

Voici un moyen indiqué dans la *Revue d'économie rurale*:

On fait fondre le miel à une chaleur donnée, on l'écumé et on le clarifie; on y plonge ensuite à cinq ou six reprises un gros clou ou un morceau de fer qu'on fait rougir autant de fois qu'on plonge dans le miel; enfin on y met une cuillerée d'eau-de-vie par chaque kilog (2 livres) de miel. Ce procédé enlève complètement au miel sa saveur naturelle, ce goût aromatique qui le fait rejeter pour les usages culinaires. Dans cet état, il peut être employé dans les mêmes conditions que le sucre et il coûte beaucoup moins cher.

A VENDRE
UNE BELLE FERME
DE 120 ACRES,

SITUÉE DANS LA

Paroisse de Saint-Sébastien de Lambton,

Comté de Beauce, et voisine de l'Eglise, avec une grande et belle Maison, Grange, Laiterie, Hangar, etc.

PRIX : \$1,200, \$400 comptant et la balance payable \$100 par année.

A ST. PAUL DE MONTMAGNY,

400 ACRES DE TERRE, avec Maison, Granges, etc., situés dans la paroisse de Saint-Paul de Montmaguy; 100 acres en culture, magnifique Pouvoir d'Eau bien situé pour un moulin à farine.

AUSSI :

Deux lots, situés dans le township d'ASHBURTON, contenant 230 acres, dont 100 acres de défrichés; avec maison, granges, etc.—Prix : \$400.

CONDITIONS ET TERMES FACILES.

S'adresser à la Société Permanente de Construction des Artisans.

Bureau : No. 105, rue St.-Pierre, Québec,
En face de la Banque de Québec.A. J. AUGER,
Secrétaire-Trésorier.

La Société échangeait ces terres pour des propriétés de ville.

EXPOSITION

AGRICOLE ET INDUSTRIELLE DE LA PUISSANCE

Ouverte au monde entier, aura lieu en la Cité de Montréal,

Commençant Mardi le 14

ET SE TENANT

VENDREDI, 24 SEPTEMBRE 1880

SUR LE

TERRAIN DE L'EXPOSITION,**Avenue Mont-Royal, Mile-End**

—000—

Pour la liste des Prix et Blancs d'entrée dans le DÉPARTEMENT AGRICOLE, s'adresser à GEORGES LECLERC, Ecr., Secrétaire du Conseil d'Agriculture, Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté; pour le DÉPARTEMENT INDUSTRIEL à S. C. STEVENSON, Ecr., Secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures à Montréal.

Le temps fixé pour recevoir les entrées est comme suit :

Animaux, instruments d'agriculture, produits agricoles et de la laiterie, SAMEDI, 4 SEPTEMBRE.

Manufactures, beaux arts, ouvrages de dames, etc., SAMEDI, 28 AOUT.

Pour plus amples informations, s'adresser aux sous-signés.

S. C. STEVENSON, Montréal,
Secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures.GEORGES LECLERC, Montréal,
Secrétaire du Conseil d'Agriculture, P. Q.*Sous presse et devant paraître en Janvier 1881 :***LOVELL'S GAZETTEER**

OF

BRITISH NORTH AMERICA.

Cet ouvrage contient la description la plus récente et la plus authentique d'au-delà de 7,500 cités, villes et villages

des provinces d'Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Ile du Prince-Edouard, Manitoba, Colombie Anglaise et du territoire du Nord-Ouest; de plus des informations générales puisées aux sources officielles, concernant le nom, l'étendue, etc., de plus de 1,800 lacs et rivières. Cet important ouvrage contient aussi un tableau des routes et chemins montrant la proximité des stations de chemins de fer, des havres de mer, de lacs et de rivières, avec des cités, villes, villages, etc., des différentes provinces; ce tableau est d'une utilité incalculable. Une carte très bien coloriée du Canada est jointe au volume, dont l'éditeur est M. P. A. Grossby qui a été assisté dans la rédaction par plusieurs écrivains.

On sollicite des souscripteurs et l'on demande des agents.

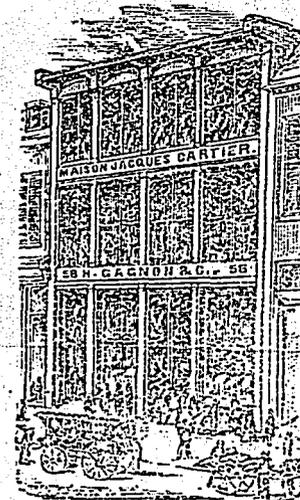
Prix de l'ouvrage : \$3 payables à la livraison.

JOHN LOVELL & FILS, Imprimeurs Montréal.

Montréal, 14 août 1880

MAISON JACQUES CARTIERNO. 58,
Rue de la Couronne,

ST. ROCH, QUEBEC.

Rue de la Couronne,
ST. ROCH, QUEBEC.

NO. 58.

**AVIS AUX ENTREPRENEURS.**

On recevra à ce Bureau, jusqu'à SAMEDI, le 25me jour de SEPTEMBRE prochain, des soumissions cachetées, adressées au sousigné, et endossées "Soumission pour Travaux, Etang du Nord," pour l'exécution de certains travaux à Etang du Nord, Iles de la Magdeleine.

On pourra voir le plan et le devis en s'adressant à Charles Bourque, Ecr., Etang du Nord, au Bureau de la douane, Picotou, N. E., ainsi qu'au Bureau de la Marine et des Pêcheries, à Québec, et s'y procurer des formules de soumission imprimées.

Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra leur soumissions en considération que si elle est faite sur les formules fournies par le Département, et signées de leur signature véritable.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, accepté, pour une somme égale à cinq par cent du montant de la soumission, lequel chèque demeurera confisqué si la personne refuse de remplir le contrat sur demande de ce faire. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

S. CHAPLEAU,

Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
OTTAWA, 24 Août 1880